

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 29 septembre au dimanche 5 octobre 2025



POLICE
RIVIERA

247 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

92 prises en charge



**PROTECTION
CIVILE** RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

44 jours de service
Cours de répétition



SDIS
RIVIERA

16 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Blonay - Saint-Légier



30.09.2025 - 2235 : accident de la circulation

Un automobiliste circule sur la route de Châtel-Saint-Denis lorsqu'il perd la maîtrise de son engin qui heurte la glissière de sécurité. La voiture se retourne et glisse sur une cinquantaine de mètres avant de s'immobiliser sur le toit. Le conducteur parvient à s'extraire seul de l'habitacle. Un équipage ambulancier l'ausculte sur place ; son état ne nécessite pas de prise en charge médicale. Le véhicule est ensuite évacué par une entreprise de dépannage. Police Riviera dresse le rapport d'accident.



Montreux



30.09.2025 – 1120 : débris déposés sur la voie publique

Lors d'un contrôle de déchets sauvages à l'avenue des Alpes, des policiers découvrent devant un Ecopoint deux cabas contenant des déchets devant faire l'objet d'un tri sélectif ou être placés dans un sac poubelle taxé. L'identité de leur propriétaire est trouvée sur un document. L'intéressé est contacté téléphoniquement et informé d'une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Le Service de Voirie est avisé pour la prise en charge des sacs.



Clarens, 01.10.2025 – 0940 : accident de la circulation avec blessés

Une automobiliste circule sur la rue Gambetta. Lorsqu'elle se déporte pour éviter une voiture stationnée sur sa droite, elle heurte une autre voiture circulant normalement en sens inverse. Lors du choc, ce dernier véhicule entre en collision avec un candélabre situé sur un îlot central, avant de finir sa course sur le flanc. Les pompiers interviennent pour une désincarcération. Les deux occupants, légèrement blessés, sont pris en charge par un équipage ambulancier et acheminés à l'Hôpital Riviera-Chablais. Une entreprise de dépannage évacue les deux voitures. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



Clarens, 01.10.2025 – 1200 : élève-conducteur à la conduite dangereuse

Un motocycliste élève-conducteur de 18 ans et son passager sont aperçus par un policier en patrouille cycliste, alors qu'ils roulent sur l'avenue du Châtelard après avoir franchi une ligne de sécurité durant une manœuvre de dépassement. Le pilote contourne le policier pour éviter le contrôle. Il est identifié grâce à sa plaque d'immatriculation et contacté téléphoniquement afin d'être informé d'une dénonciation à l'autorité compétente.

Clarens, 01.10.2025 – 1205 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 14 ans est intercepté à la rue de Jaman, alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Son père est avisé des faits.

Clarens, 01.10.2025 – 1205 : conduite dangereuse

En cours de patrouille à moto à l'avenue de Chailly, un policier interpelle un motard pour conduite dangereuse. Le pilote, élève-conducteur, effectuait un « wheeling » en plein trafic. Il fait l'objet d'une dénonciation conformément à la Loi sur la circulation routière.

04.10.2025 – 0025 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Une conductrice en état d'ivresse circule sur l'avenue de Belmont lorsqu'elle perd le contrôle de son véhicule, qui percute une voiture en stationnement, avant de terminer sa course sur le flanc en travers de la chaussée. Le choc projette la voiture stationnée contre une protection métallique protégeant un arbre. La conductrice, indemne, est acheminée au poste de police pour les besoins du constat, puis dénoncée à l'autorité compétente.

04.10.2025 – 0055 : conduite sans permis

Un automobiliste est interpellé, alors qu'il circule à l'avenue de Belmont en étant sous une mesure de retrait de son permis de conduire et après avoir emprunté sans autorisation la voiture de sa propriétaire. L'intéressé est auditionné sur place et dénoncé à l'autorité compétente.



Vevey



30.09.2025 - 0745 : pollution d'hydrocarbure

Notre présence est requise pour une pollution d'hydrocarbure touchant les communes de La Tour-de-Peilz et Vevey. Une voiture en est à l'origine, laissant une trace sur environ cinq kilomètres. Le conducteur est intercepté sur la route de Saint-Légier. Son véhicule, fortement endommagé, est immobilisé. Les pompiers procèdent au nettoyage de la chaussée, avec le service de la Voirie. Le conducteur est dénoncé aux autorités compétentes.



Veytaux



03.10.2025 – 1850 : incident impliquant des animaux de compagnie

Une promeneuse se balade avec son chien nordique de type husky au chemin de la Chapelle. En haut des escaliers menant à la rue de Bonivard, elle croise une autre dame accompagnée de son petit terrier. Soudain, le premier chien se précipite vers l'autre en dévalant les escaliers, entraînant la chute violente de sa propriétaire. L'animal attaque ensuite le petit chien, que sa maîtresse tente de protéger, se faisant à son tour mordre. C'est alors qu'une tierce personne intervient pour maîtriser le chien mordeur. Un équipage ambulancier ainsi qu'un couple présent également sur place prennent en charge les deux femmes blessées pour les acheminer à l'Hôpital Riviera-Chablais. Le petit chien, blessé également, est quant à lui conduit aux urgences vétérinaires. Les faits sont signalés à la Direction générale des affaires vétérinaires (DGAV). Dans l'attente des déterminations de l'autorité compétente, l'animal mordeur devra être promené en laisse et muni d'une muselière. Une patrouille de la brigade cynophile de la Gendarmerie est également intervenue.

Autres – Hors Riviera



Les 2 et 3 octobre, la compagnie 2 a tenu son cours de cadres en vue du cours de répétition qui aura lieu au mois de novembre 2025.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Véhicules dénoncés
01.10.25	Clarens, Avenue Eugène-Rambert	50 km/h	49
02.10.25	Corsier, Rue des Terreaux	30 km/h	53